

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le Règlement CE n° 1907/2006 (Modifié par le règlement (UE) 2015/830)

Date d'établissement : 06/11/18 – Page 1/3

Révision : 10/02/2023

PROFLOR STARTER 9 14 10

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation

PROFLOR STARTER 9 14 10

Utilisation de la substance/préparation

Agriculture – Engrais CE

Identification de la société/entreprise

Ter'Mer Appro Consult
ZA de La Grande Palud
29800 Landerneau
FRANCE
Tél. : (33) 02 98 850 112

E-mail : contact@termer.fr

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

(33) 02 98 850 112 (heures ouvrables)

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, cette préparation n'est pas classée dangereuse.

3 – COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique

NPK 9 14 10 – contient des oligoéléments

Composants contribuants aux dangers

Dénomination	n° CAS / n° EINECS	% P/P	Classification	Phrases de risques
Aucun.				

4 – PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Inhalation

Non spécifiquement concerné. Amener le sujet à l'air libre.

Contact avec la peau

Retirer les vêtements souillés et rincer abondamment la peau à l'eau savonneuse. Les vêtements ne seront réutilisés qu'après nettoyage.

Contact avec les yeux

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau (15 à 20 minutes) en maintenant les paupières écartées.
Consulter un ophtalmologiste si des troubles apparaissent (notamment rougeur, douleur ou gêne visuelle).

Ingestion

Rincer la bouche. Ne pas faire boire, ne pas faire vomir.
Consulter un médecin immédiatement et lui montrer cette fiche.

Moyens spéciaux de première urgence

Fontaine oculaire .

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Eau pulvérisée, mousse, poudre, CO₂. Adapter les agents d'extinction selon les produits stockés à proximité.

Moyens d'extinction à ne pas utiliser

Pas de moyens d'extinction contre-indiqués.

Risques spécifiques

Risque de dégagement d'ammoniac en cas d'incendie.

Equipements de protection

Uniquement pour le personnel spécialisé dans la lutte contre l'incendie : appareils respiratoires isolants et autonomes.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le Règlement CE n° 1907/2006 (Modifié par le règlement (UE) 2015/830)

Date d'établissement : 06/11/18 – Page 2/3

Révision : 10/02/2023

PROFLOR STARTER 9 14 10

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Si les quantités répandues sont importantes, évacuer le personnel en ne faisant intervenir que des opérateurs entraînés munis d'équipements de protection

Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Méthodes de nettoyage

Popper le maximum du produit dans des récipients appropriés puis récupérer les résidus avec un absorbant inerte de façon mécanique.

Nettoyer à l'eau la surface souillée.

Eliminer les déchets récupérés selon les réglementations en vigueur (voir la section 13).

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Pour la protection individuelle, voir la section 8.

Stockage

A conserver dans l'emballage d'origine, dans un local frais et bien ventilé. Maintenir les récipients hermétiquement fermés. Craint le gel : ne pas entreposer à moins de 5°C. Produit risquant de présenter une formation de cristaux à basse température.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Utilisation(s) particulière(s)

/

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

- Protection respiratoire

Non nécessaire.

- Protection des mains

Gants de protection (PVC, néoprène ou caoutchouc).

- Protection des yeux

Lunettes de sécurité.

- Protection de la peau

Vêtements de protection.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Rincer soigneusement les bidons à l'eau et verser dans la cuve de pulvérisation.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

- | | |
|----------|--------------------|
| - Aspect | Liquide de couleur |
| - Odeur | Caractéristique |

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- | | |
|--|--|
| - pH | 6 à 9 environ |
| - Point/intervalle d'ébullition | Non déterminé |
| - Point d'éclair | Non déterminé |
| - Inflammabilité | Non déterminée |
| - Propriétés explosives | Non déterminées |
| - Propriétés comburantes | Non déterminées |
| - Pression de vapeur | Non déterminée |
| - Densité relative | 1,24 environ |
| - Solubilité / hydrosolubilité | Miscible à l'eau en toutes proportions |
| - Coefficient de partage n-octanol/eau | Non déterminé |
| - Viscosité | Non déterminée |
| - Densité de vapeur | Non déterminée |
| - Taux d'évaporation | Non déterminé |

Autres informations

/

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le Règlement CE n° 1907/2006 (Modifié par le règlement (UE) 2015/830)

Date d'établissement : 06/11/18 – Page 3/3

Révision : 10/02/2023

PROFLOR STARTER 9 14 10

10 - STABILITE ET REACTIVITE

La préparation est stable dans des conditions normales de stockage et d'emploi.

Conditions à éviter

Crain le gel. Risque de formation de cristaux à basse température.

Matières à éviter

Pas de réactions spécifiques dangereuses connues.

Produits de décomposition dangereux

Risque de dégagement d'ammoniac en cas d'incendie.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Pas de recherches expérimentales avec cette préparation.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Pas de recherches expérimentales avec cette préparation.

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Elimination des déchets

Recycler ou éliminer conformément à la réglementation locale en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Elimination des emballages

Conserver la(s) étiquette(s) sur l'emballage et éliminer en centres agréés. Se conformer à la réglementation locale en vigueur.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport terrestre (ADR/RID)

Non soumis à réglementation.

Transport maritime (IMDG)

Transport aérien (OACI/IATA)

15 – INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

Etiquetage CE :

Cette formulation n'est pas classée comme dangereuse au sens du **Règlement (CE) 1272/2008**.

Symbole(s) de danger

/

Phrases de risques

/

Conseils de prudence

Conserver hors de la portée des enfants.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

16 – AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices d'utilisation, mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Sources des principales données

Règlements (CE) n° 1907/2006, 1272/2008, 453/2010

Directives 1999/45/CEE, 67/548/CEEfami

Données fournisseurs, Données internes, ADR

Libellés des phrases R

/

Révision

Paragraphes modifiés 1 ; 2 ; 15 ; 16